



L'intersyndicale départementale vient d'adopter le texte suivant :

Enseignement bilingue français/occitan

Le SE-UNSA, le SNUipp et le SGEN rejettent les deux mesures prises par M. l'Inspecteur d'Académie de Tarn et Garonne afin de remodeler les sites bilingues de Montauban, à savoir :

1. Comptabiliser les maîtres bilingues dans le taux d'encadrement des écoles (26 élèves en élémentaire et 28 en maternelle), car ce décompte pénalise l'enseignement en langue seconde et les sites bilingues dans leur ensemble du fait des contraintes liées à l'alternance de l'enseignement bilingue à parité horaire.
2. Créer un « secteur globalisé » Camille Claudel - Louis Aragon afin de regrouper exclusivement les élèves bilingues en élémentaire dans une école non conçue pour cela : ce serait, à la fois, la fin du double cursus que doit présenter tout site bilingue public, la fermeture de l'école aux enfants du quartier, la fin de la mixité scolaire.

Nos organisations ont une autre conception de l'École de la République, celle d'une École pour Tous. Cela vaut naturellement pour les sections bilingues français/langue régionale qui ont toute leur place en son sein.